

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

LE PETIT MONDE DE MARCEL PAGNOL

📍 4 cour de Clastre, 13400 AUBAGNE

☎ 04 42 03 49 98

@ accueil@tourisme-paysdaubagne.fr

🌐 www.tourisme-paysdaubagne.fr

1. ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Ce registre présente le niveau d'accessibilité du site pour les personnes en situation de handicap. Il est mis à disposition du public conformément à la réglementation en vigueur.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES



- **Label Tourisme & Handicap auditif et mental** (obtenu le 15/09/2023)
- Responsable accessibilité : Nathalie Espanet
- Contact : 04 42 03 49 98 / nathalie.e@tourisme-paysdaubagne.fr

3. CONDITIONS D'ACCÈS ET D'ACCUEIL

L'accessibilité au musée est impactée par la topographie du site et son environnement.

- Accès difficile sans véhicule personnel
- Parking public à proximité mais la sortie piétonne est dotée d'un escalier

Solutions d'accès :

- Dépose-minute possible via la rue Montée de la Dîme
- Places de stationnement public réservées aux PMR, en fonction de leur disponibilité, rue Montée de la Dîme, rue Thérèse Neveu et sur le parking de la montée des Aires
- Cheminement en dénivelé possible avec accompagnement, difficilement praticable en fauteuil roulant

En raison de la capacité d'accueil du site, l'accès au musée peut être temporairement régulé ou suspendu en cas de forte affluence.

4. ACCESSIBILITÉ PAR TYPE DE HANDICAP



Handicap moteur

- Entrée principale accessible
- Bouton d'appel extérieur

- Toutes les salles du musée accessibles
- Comptoir partiellement abaissé
- Espaces de repos et d'assise
- Boutique adaptée
- Documentation touristique accessible en libre-service
- Personnel sensibilisé
- Toilettes publiques adaptées

⚠ Accès au site pouvant être difficile (topographie, stationnement), accompagnement recommandé.



Handicap auditif

- Remise systématique d'un livret d'aide à la visite.
- Sous-titrage des extraits de film diffusés dans le parcours de visite
- Signalétique claire
- Personnel sensibilisé



Handicap mental

- Musée patrimonial à échelle humaine.
- Remise systématique d'un livret d'aide à la visite
- Personnel sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Signalétique claire



Handicap visuel

- Repérage facilité dans les espaces
- Personnel sensibilisé

5. RECUEIL DES REMARQUES ET AMÉLIORATION CONTINUE

Les visiteurs peuvent transmettre leurs remarques au personnel.

Elles sont consignées et prises en compte afin d'améliorer l'accessibilité du site, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil.

Aubagne, le 10/04/2026

Nathalie Espanet